



PAR **LUC THÉRIAULT**, TRÉSORIER DE LA SARTEC

LES CHIFFRES

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 11 DÉCEMBRE 2020

Luc Thériault, trésorier de la SARTEC, a présenté à l'assemblée générale du 11 décembre les états financiers vérifiés 2019-2020. Malgré la crise sanitaire, nos finances sont en bon état, comme en témoigne le rapport de nos vérificateurs de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. En voici un résumé.

■ LE FONDS D'ADMINISTRATION

Les revenus¹ du fonds d'administration, qui sert aux dépenses courantes, s'élèvent à **1 176 694\$**, soit **20 741 \$ de plus** que les **1 155 953\$** de l'an dernier, et ce, malgré une diminution des cotisations annuelles, des dépôts de manuscrits, des retenues à la source ainsi que des subventions pour la formation. Nous avons pu avoir recours à de l'aide gouvernementale d'urgence en raison de la pandémie et à une subvention pour rémunérer une employée.

Les dépenses ont été plus importantes que l'an dernier de 54 059\$. Les salaires et les charges sociales ont augmenté principalement parce que des membres de l'équipe ont travaillé plus d'heures, qu'une fonction auparavant rémunérée au poste « honoraires professionnels » est maintenant aux « salaires », et que l'équipe juridique a eu du renfort avec une conseillère juridique additionnelle à contrat. Les dépenses informatiques ont aussi été plus importantes pour permettre le travail à distance en raison de la pandémie.

■ LE FONDS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ

Les revenus de la Caisse sont passés de 3 687 042\$ en 2019 à 3 580 940\$ en 2020, une diminution de 106 102\$. Nous avons déposé moins que l'an dernier dans le REER de nos membres (2 652 803\$ comparativement à 2 751 774\$). Au solde de 928 137\$ s'ajoutent 87 469\$ découlant de nos placements (environ 12 343\$ de plus que l'an dernier) et les 74 295\$ facturés pour le plan familial. Le total s'élève à 1 089 901\$ qui servira à payer les assurances (820 989\$), les honoraires pour les placements (9 823\$) et l'entretien de notre bâtiment (87 874\$), pour un surplus de 171 215\$.

■ LE FONDS D'IMMOBILISATION

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur s'établit désormais 395 252\$.

En conclusion, nos finances sont saines et si nous anticipions un déficit, il s'est avéré moindre que prévu. Au niveau des dépenses spéciales, la rénovation de nos espaces, planifiée de longue date et amorcée en janvier 2020, est maintenant presque complétée. Après avoir, l'an dernier, fait inspecter la structure de notre édifice construit dans les années 1850, mis à jour ses relevés, approuvé les plans imaginés par Inside Studio pour mieux servir les auteurs, choisi l'entrepreneur, obtenu les permis, etc., les choses se sont concrétisées cette année. Nous avons refait salles de bain et cuisine, amélioré notre capacité d'accueil, rafraîchi divers espaces, modernisé les systèmes de chauffage, d'électricité et de câblage informatique, etc. En 2020-21, nous prévoyons investir encore en immobilisation, ainsi qu'en valorisation des auteurs et de leurs droits. Il est d'ailleurs possible que nous investissions dans un ou des audits, une dépense non usuelle, mais qui peut s'avérer nécessaire lorsque des auteurs ont besoin d'être rassurés que les obligations de certains partenaires soient belles et bien respectées.

Enfin, nous ne prévoyons pas, comme par le passé, effectuer de versement de 10 000\$ au Fonds **SARTEC** à même la Caisse de sécurité, notre fonds de secours étant alimenté par d'autres sources, comme vous l'expliquera mon collègue Marc Grégoire. 

¹ En y incluant les honoraires d'administration de la Caisse de sécurité